Conférence inaugurale Daphné III Jeudi 1ier octobre 2009

Jeunesse en difficulté et dysfonctionnements des services sociaux : quelles pratiques d'accompagnement éducatif pour les jeunes désignés comme violents ?

Nouvelles perspectives dans le cadre du programme européen Daphné

Frances RYIAND – MONK
Shivani KHOSLA
Gilles DRONIOU

Christophe MOREAU
Patrick LECAPLAIN

L'organisation de la journée

- 9 h Enregistrement — Près AMPHI B
- 9h30 L'I.R.T.S de Bretagne et la recherche — AMPHI B
  - Marc Rousseau, directeur des études à l'I.R.T.S de Bretagne
- 9h45 Introduction : idées, questions, réalisation de la recherche Daphné
  - Patrick Lecaplain, formateur – chercheur à L'I.R.T.S de Bretagne
  - Christophe Moreau, sociologue
- 10h Les recommandations de « bonnes de pratiques » européennes
  - Identité adolescente, situations de jeunes Daphné II et les cycles de la violence
  - Le guide des recommandations et sa structuration
  - Synthèse des résultats et recommandations Daphné II

- 13h30 Présentation du programme Daphné III — AMPHI B
  - Présentation la demarche de travail
  - Présentation synthétique des recommandations à développer dans Daphné III

- 14h Ateliers de réflexion sur les recommandations de « bonnes pratiques » — - 002, - 003
- 16h30 Inscription des participants dans le programme Daphné III

Introduction

Idées, questions, réalisation de la recherche Daphné

Patrick Lecaplain, formateur – chercheur à L'I.R.T.S de Bretagne
Christophe Moreau, sociologue, JEUDEVI, chercheur au LARES/UR2

Les finalités de la recherche daphné II

- La recherche Daphné II était financée par la Commission européenne, et a réuni cinq équipes de différents pays (Allemagne, France, Pologne, Suède, Suisse), dans le cadre d'un programme d'actions sur la réduction des violences. Elle porte sur une comparaison des systèmes d'aide à l'enfance et à la jeunesse, et notamment sur les coopérations entre l'éducation, la santé, le social, et la justice dans le cas d'adolescents ayant des conduites violentes.

- Elle s'est déployée dans deux directions principales:
  - Les jeunes ayant des conduites violentes
  - Les systèmes d'intervention

Sur les adolescents au comportement violent

- Un travail qualitatif a été réalisé auprès de jeunes de 16 -20 ans pour comprendre toute leur trajectoire de vie : entretien avec le jeune, sa famille, les professionnels qui l'ont accompagné ; étude des dossiers provenant des services sociaux, des services judiciaires, des établissements scolaires. Nous avons interrogé ces jeunes sur leurs parcours, les grands tournants dans leur existence, leur famille et les professionnels qui les ont accompagnés.

- Sur une cinquantaine de situations analysées en Europe, nous trouvons quelques constantes : une expérience de la violence qui souvent s'inscrit dans des difficultés identitaires, la construction d'un « faux soi » pour sauver la face, l'expérience de l'exclusion dans nombre de situations, la quête affective, la prise de conscience et tout un cheminement possible pour sortir de la violence.

… Et les modalités de leur prise en charge

- L'analyse des systèmes institutionnels montre une diversité de systèmes en Europe : plus ou moins de centralisme ou de proximité, plus ou moins de recours au judiciaire, plus ou moins d'implication des familles. Pour autant, on constate partout des difficultés de coopération, des enjeux dans le repérage des situations, dans la conception et le déclenchement des accompagnements, dans l'évaluation des actions.

- Mais surtout on observe que quels que soient les systèmes, il y a un enjeu massif à échanger entre professionnels des différentes institutions pour éclairer nos prises de décisions et améliorer nos actes éducatifs.

Les recommandations de « bonnes de pratiques » européennes

1. Identité adolescente, situations de jeunes Daphné II et les cycles de la violence

2. Le guide des recommandations de « bonnes pratiques » et sa structuration

3. Synthèse des résultats et des recommandations daphné II

Patrick Lecaplain, formateur – chercheur à L'I.R.T.S de Bretagne
Christophe Moreau, sociologue, JEUDEVI, LARES

L’identité adolescente,
Des situations de jeunes Daphné II
Et les cycles de la violence

Chiffres clefs sur la vulnérabilité

- Aide sociale à l'enfance : entre 1 et 3 % des mineurs
- Prise en charge PJJ : 0.5% de la population juvénile des 13/ 20 ans. 10 % de filles
- Entre 1 et 7,5 % d'absentéisme scolaire selon les études, mais une préoccupation accrue depuis 1979
- Recours au psychiatrique : de 16 à 28 /1000 entre 1991 et 2000
- Suicide : chez les ados, 5 % des gars, 8 % des filles l'ont tenté

- Délinquance
  - Mucchielli montre que la part des mineurs dans l'ensemble des personnes mises en cause par la police et la gendarmerie n'a cessé de baisser depuis dix ans, passant de 22 % en 1998 à 18 % en 2007.
  - Les mineurs = 10 % des condamnations, soit 61 400 personnes
  - Soit 0,8 % des 7,9 millions de 10-19 ans français
  - Ou encore 1,46 % des 2,4 millions de 16-18 ans français

Conclusions générales sur les comportements adolescents

- **<u>Enjeu identitaire prédominant</u>**
- Accéder à soi
- Quête de reconnaissance, déficit fréquent d'estime de soi
- Difficulté à instaurer la permanence de la personne
- Difficulté à articuler singularité et politisation
- La souffrance dans l'existence sociale peut générer un repli sur la divergence identitaire (incapacité à négocier, à faire avec, à être avec).

- **<u>Enjeu comportemental et émotionnel à accompagner</u>**
- Compensation émotionnelle d'un déficit à être
- Recours à la douleur, à l'ivresse, à la violence pour exister
- Tendance à la jouissance immédiate
- Déficit social d'apprentissages de la restriction
- La souffrance dans l'existence sociale peut générer une « insensibilisation » (absence de culpabilité et ultra jouissance) ou une apathie (incapacité à vouloir)

- **<u>Tous ces enjeux sont fonction, bien sûr :</u>**
  - **A – de la structuration de la personne**
  - **B – de l'environnement social**

Étude de situations – 40 situations en Europe

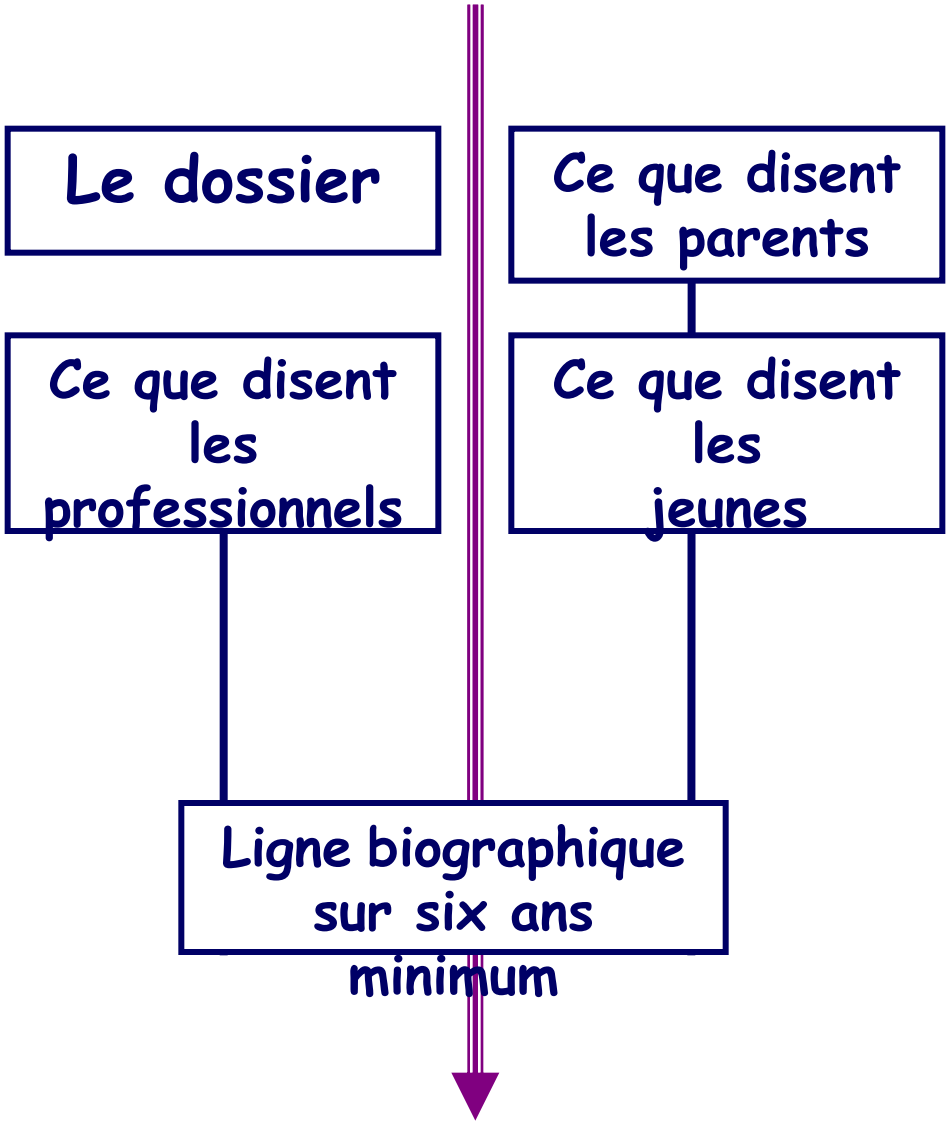

SITUATIONS SOCIALES	BREVE DESCRIPTION
Emmanuelle	18 ans, fille, métisse, ville, multiples expériences avec les mesures en milieu ouvert et tentatives de placement qui ont échoué, mère d'une petite fille et vit en couple loin du domicile maternel.
Denis	16 ans, garçon, père originaire des gens du voyage, milieu rural, expériences avec les mesures en milieu ouvert et placement, non scolarisé et sans emploi.
Xavier	16 ans, garçon, ville, expériences de mesures en milieu ouvert, suivi psychologique et placement en famille d'accueil.
Selim	18 ans, garçon, parents d'origine turque, ville, expériences de mesures en milieu ouvert, scolarisé dans un lycée professionnel
Elsa	16 ans, fille, parents séparés, milieu rural, expériences avec les mesures en milieu ouvert et placement en famille d'accueil, non scolarisé et sans emploi.
Oscar	19 ans, garçon, parents séparés, milieu rural, expériences avec les mesures en milieu ouvert hospitaliers, non scolarisé et sans emploi.
Anna	25 ans, fille, parents séparés, milieu urbain, expériences avec les mesures en milieu ouvert et placements en famille d'accueil puis en institution, emplois précaires.
Nino	19 ans, garçon, parents séparés, famille originaire des gens du voyage, milieu urbain, expériences avec les mesures en milieu ouvert et placements en famille d'accueil, emploi précaire.
Obé	17 ans, fille, milieu urbain, expériences avec les mesures en milieu ouvert, non scolarisé et sans emploi.
Yann	19 ans, garçon, parents séparés, milieu rural, expériences avec les mesures en milieu ouvert, emploi précaire
Anthony	17 ans, garçon, parents séparés, milieu rural, expériences avec les mesures en milieu ouvert, non scolarisé et sans emploi.

Structures familiales

- Les enfants sont principalement élevés par leur mère. Dans trois cas sur quatre, la mère constitue l'unique référence de l'enfant. Il n'y a pas véritablement de tiers reconnu pour s'interposer dans les relations mère/enfant.
- La mère et/ou le père de l'enfant éprouvent des difficultés psychologiques
- La mère et/ou le père de l'enfant éprouvent des difficultés sociales (Chômage, emplois précaires, endettement, etc.)
- Les liens familiaux sont distendus avec un isolement familial, et plus largement relationnel, des mères qui élèvent leur enfant.
- Huit familles sont monoparentales alors que les trois autres sont des familles recomposées.
- Le climat conjugal et familial est emprunt de violence dans toutes les situations.
- La séparation du couple parental intervient relativement tôt dans la vie de l'enfant : entre 1 mois et 4 ans dans huit situations ; à 10 ans et plus pour les trois dernier cas.
- Une rupture totale des liens avec le père existe dans six situations. Le père se retrouve alors dans une posture de « clandestinité ». Pour les cinq derniers cas, le lien avec le père est très conflictuel.
- Il existe une véritable opacité dans la filiation de la plupart des jeunes. Les liens familiaux sont peu établis ou cachés à l'enfant.

Interactions familiales

- Confusion statutaire, « brouillage » entre les places respectives du jeune et de ses parents
- Faible disponibilité des parents, difficulté à « s’occuper de soi »
- Désintérêt ou surinvestissement à l’égard de l’enfant
- Pas d’autorité
- Absence de tiers entre mère et enfant
- Père clandestin, filiation honteuse
- Posture de défiance / attente inassouvie à l’égard des parents

1 - L’entrée dans la spirale de la violence

- Irruption « soudaine » vers 12 13 ans
- Antécédents biographiques dès l’âge de 5/6 ans (instabilité, hyperactivité, labilité de l’attention, agressivité)

  - Violence sur parent
  - Violence verbale ou physique dans un groupe
  - Violence en milieu scolaire

2 - L’installation dans la spirale de la violence

- Fréquence plus importante, quasi quotidienne
- Vols et autres pratiques déviantes
- Recherche d’identité sexuée
- Difficultés scolaires qui s’accentuent
- Sentiment d’injustice
- Appartenance à un groupe, et distinction par la force

- Se libérer
- S’imposer à sa mère

- Jusque 16 18 ans

3 - Rompre la spirale de la violence

- Ambivalence : prise de distance mais culpabilité
- Nécessité de points d’appui (amoureux, fratrie, référent éducatif, « mentor »…)

4 - Sortir de la violence

- Investissement dans un métier ou le travail
- Déménagement
- Vie conjugale ou parentale

Deux mécanismes essentiels

- Entrée dans la violence :
- Quête identitaire : sauver la face dans une histoire difficile
- Affirmation de soi explosive et construction d'un faux soi
- Parenthèse biographique de 2-3 ans

- Sortir de la spirale de la violence
- Conscience de soi progressive, souci de « normalité »
- Volonté d'en sortir
- Recherche de nouvelles identifications
- Prise de distance
- Engagement dans le travail et le logement

Constats et enjeux pour les politiques publiques et le travail social

- Les politiques « adolescence – jeunesse » territoriales sont jeunes
- Le travail social est souvent axé sur la responsabilité : porter son projet, assumer ses engagements et le contrat social
- Faible intérêt pour la question identitaire
- Détricotage des appartenances
- L'évolution des sociétés occidentales nous dirige vers plus de singularité : mobilité, renégociation permanente des choix sociaux, matrimoniaux, résidentiels, relationnels…

Les obstacles à la coopération jeunes- professionnels

- La parole, les non dits (honte et culpabilité)
- Passé extrêmement douloureux et indicible
- Peu de réflexivité dans la famille
- Se débrouiller seul
- Adultes absents ou inconsistants
- Travailleurs sociaux disqualifiés
- Stigmatisation scolaire, sentiment d’injustice

Enjeux autour de la relation éducative

- Question du système mais aussi des pratiques professionnelles
- Dissocier des âges et des modalités d'action (enfance, adolescence, entrée dans l'âge adulte) : existence de différents cycles
- Réduire le temps de réaction institutionnelle (justice)
- Organiser une méthode pour identifier un référent principal

- Dire mais aussi être dans la relation éducative (dimension existentielle ; décalage entre la culture du dire dans le travail social et l'expérience juvénile) – idée d'apprentissage réciproque

- Nécessité de définir un projet personnel pour l'enfant et pour chaque membre de la famille ; un projet général ne suffit pas pour tous les membres de la famille
- Instaurer un plan d'aide, et non pas exclure

- Traiter la situation personnelle et non le problème (conduites violentes)
- Nécessité d'expliquer le plan d'aide aux familles
- Articuler le travail social dans la famille et le travail social dans le quartier / communauté
- Articuler le travail social dans la sphère privée et dans la sphère publique

Le guide des recommandations et sa structuration

Les recommandations de bonnes pratiques

Recherche Daphné II

Ces recommandations de bonnes pratiques se déploient dans deux directions principales * :

- L'organisation des différents systèmes d'action relevant de la protection de l'enfance

- Les pratiques d'accompagnement éducatif des jeunes

* Consulter le guide « recommandations européennes de bonnes pratiques professionnelles » pour l'accompagnement des familles dont les enfants ou les adolescents développent des conduites violentes

Recommandations de bonnes pratiques sur les systèmes d'action

I. Les différents systèmes d'intervention

I.1. À l'échelon national
I.2. Le dépistage précoce
I.3. La prévention

I.4. Quatre systèmes principaux d'intervention
- I.4.1. Le système scolaire (et les services relevant de l'éducation précoce)
- I.4.2. Le système d'intervention sociale
- I.4.3. Le système judiciaire
- I.4.4. Le système de santé (et médico-social)

I.5. La coopération entre les différents systèmes d'intervention
I.6. Les mesures judiciaires (non contractuelles)
I.7. Les compétences des professionnels

Recommandations de bonnes pratiques sur l’accompagnement éducatif du jeune

II. Un accompagnement personnalisé

II.1. Une philosophie générale d'intervention
II.2. Un accompagnement éducatif adapté
II.3. La coopération entre l'adolescent, leurs parents/familles, les professionnels
II.4. Le travail avec les familles
II.5. La planification de l'accompagnement éducatif
II.6. La continuité de l'accompagnement éducatif
II.7. Le degré d'implication des personnes concernées
II.8. Les relations professionnelles
II.9. Les attitudes professionnelles
II.10. Quelques considérations essentielles dans l'accompagnement éducatif
II.11. Les méthodes d'intervention spécifiques (formations)
II.12. Le rôle de la sanction pénale
II.13. Réflexion et évaluation

Présentation synthétique des résultats et recommandations Daphné II

Des principes généraux guidant l’ intervention sociale

1. Le processus d'aide et d'accompagnement devrait reposer sur les besoins, les intérêts et les ressources du jeune (et de son environnement social) et, non pas seulement sur le traitement des conduites violentes.

2. Des mesures d'accompagnement (et d'évaluation aussi) co – construites avec le jeune et sa famille.

3. C’est un processus d'apprentissage entre l'enfant et les professionnels.

4. Le jeune doit être systématiquement impliqué dans la planification, la réalisation et l'évaluation des mesures d'aide dont il bénéficie.

5. D'une manière générale, l'accompagnement suppose une grande flexibilité afin de permettre une bonne prise en compte des changements.

De la connaissance des jeunes…

- **Difficulté cognitive** : ce qui se voit le plus souvent, mais qui cache souvent une difficulté à s'adapter au cadre scolaire, à se construire soi , et une impossibilité à avoir confiance en soi et dans les situations etc. Généralement on met trop l'accent sur les capacités cognitives, et l'on exclut les « indomptables » du système scolaire

- **Difficulté de lien** : c'est un problème central ; trouver la bonne distance, être aimé, être en lien , mais sans devenir dépendant ; parfois l'autre menace, rend dépendant, car la place de la personne est mal assurée

- **Difficulté identitaire** : qui suis-je ? Suis-je normal ? Un gars, une fille ? Que vais-je faire ? Cela peut aller du super héros irréaliste au pauvre « Caliméro collé au plancher ».

- **Difficulté dans l'utilité sociale** : je veux servir à quelque chose, être utile aux autres : mais que m'offrent le marché de la formation, de l'emploi, des stages ; suis-je vraiment inutile au monde ?

- **Difficulté affective et émotionnelle** : l'adolescence est aussi un moment où l'on doit redéfinir la relation à nos affects : toute puissance, plaisir jusqu'au-boutiste (sexuel, alimentaire, de consommation, de drogues, de vitesse, de vertige…), mais aussi déprime, absence d'envie, de projet, de motivation

… à l’action auprès des jeunes

1. Travailler à la responsabilisation du jeune en partant des non-dits et des préjugés concernant les situations de violence dans lesquelles il a été impliqué. (la confrontation à la réalité, la compréhension de la situation des victimes, le développement de l'empathie à l’égard des victimes).

2. Les relations entre les professionnels, les jeunes et leurs parents sont déterminantes pour nouer des échanges constructifs, créer de bonnes conditions de coopération et la motivation pour engager des changements de comportements.

Ces relations doivent être fondées sur la continuité, la patience, une capacité de contenance et de la structuration. Une relation véritable est nécessairement basée sur l'authenticité des engagements réciproques. Le jeune doit sentir qu'il est considéré comme un sujet à part entière.

3. Il reste que l’application d’une peine n’est nullement antinomique avec cet impératif. Les professionnels doivent impérativement connaître les règlements de la protection de l’enfance.

4. Les jeunes ont besoin d’expérimenter des situations sociales dans lesquelles ils peuvent, en agissant sans violence, développer leur estime de soi.

5. Les conduites violentes se produisent le plus souvent avec le groupe de pairs. Ces groupes devraient être impliqués dans le processus d’intervention. A défaut, il est nécessaire d’organiser d’un nouvel environnement social autour du jeune.

De la connaissance des parents…

Quelques récurrences dans les modèles de familles étudiées dans le cadre de Daphné II

- Absence du père (physique ou symbolique)
- Absence de tiers dans la construction identitaire
- Isolement social de la famille
- Violence dans la famille et dans le couple parental
- Difficulté à comprendre le système de filiation (qui ? est qui ?)
- Concentration de ces situations dans les quartiers populaires

… à l’action auprès des parents

1. Il est indispensable de travailler avec les familles

2. La constellation familiale doit faire l’objet d’une réflexion approfondie (en s’attachant plus particulièrement aux absents dans cette structure familiale...)

3. Il doit y avoir un mouvement d’ouverture en direction de différents styles de vie et de cultures (Une réflexion sur la normalité et de la spécificité de la situation familiale doit être impérativement engagée).

4. Les éléments biographiques du système familial doivent être pris en compte (Filiation).

5. Il est le plus souvent nécessaire et utile de renforcer les compétences parentales.

Des obstacles à la coopération jeunes – professionnels…

- La parole, les non dits (honte et culpabilité)
- Passé extrêmement douloureux et indicible
- Peu de réflexivité dans la famille
- Se débrouiller seul
- Adultes absents ou inconsistants
- Travailleurs sociaux disqualifiés
- Stigmatisation scolaire, sentiment d’injustice

… à des attitudes professionnelles adaptées

1. Des attitudes professionnelles respectueuses du jeune supposent nécessairement de manier conjointement empathie et autorité qui sont aux fondements de tout acte éducatif.

2. Elles ne doivent en aucune façon évacuer la dimension fondatrice de la confrontation entre le jeune et le professionnel.

3. Il faut que les conduites violentes soient condamnées sans ambiguïtés.

4. Le cadre de l'intervention doit être précisé au jeune afin qu'il puisse clairement identifier les limites et les conséquences de ses agissements.

Des difficultés de coopération entre les différents systèmes d'intervention

- Des discontinuités temporelles dans les coopérations institutionnelles occasionnant souvent une absence durable d'accompagnement social.
- Des coopérations institutionnelles caractérisées par une multiplication des acteurs professionnels
- Des coopérations institutionnelles favorisant une dilution des aides par l'absence de projet pour le jeune et de continuité dans les choix d'intervention.
- L'absence d'institutions majeures pour cause de centration excessive sur l'un des acteurs familiaux (par exemple : la mère, la fratrie ou l'enfant).
- L'absence d'interventions institutionnelles dans un «tournant biographique majeur» de la vie du jeune (le début de l'adolescence).
- Une incapacité collective à mettre en œuvre des mesure d'aides, « à entrer collectivement » dans le traitement social de la situation.
- Des coopérations institutionnelles articulées autour d'un acteur professionnel conduisant le projet du jeune.

… À l’application de principes de coopérations entre les différents systèmes d’intervention

1. Une clarification et une articulation des responsabilités juridiques entre les échelons nationaux et locaux.
2. Une définition des stratégies d’intervention à l’échelon local entre les professionnels compétents et les services ou établissements concernés. Les responsabilités, le rôle et les différentes tâches des partenaires doivent être précisés.
3. Les stratégies de coopération doivent également se déployer en direction des systèmes non formels (ex : associations bénévoles, voisinage, etc.)

4. L’existence d’un partenariat avant même que les problèmes n’apparaissent… et donc indépendamment des situations sociales concrètes.
5. La clarification des responsabilités dans l’action est essentielle dans le déroulement du processus d’intervention. Il est essentiel de disposer d'un coordonnateur ou d’un référent principal dans le suivi des situations sociales. Les parents ou le jeune doivent avoir le droit de choisir ce référent.
6. Les responsabilités concernant le recours à des solutions ultimes, lorsque toutes les autres sont épuisées, sont déterminées par avance.
7. Une implication personnelle des professionnels dans le processus d’intervention.

8. L’organisation et l’évaluation du système de coopération nécessitent des compétences spécifiques. Il est essentiel de permettre aux professionnels d’y réfléchir et de se former.

Programme de recherche-développement DAPHNE III

Une offre de formation et de recherche-action sur l'accompagnement éducatif des adolescents ayant des conduites violentes
Une recherche européenne, DAPHNE II

Ce programme s'adresse à des professionnels intéressés par les recommandations européennes et souhaitant contribuer à leur formulation opérationnelle.

Les finalités et objectifs du programme Daphné III

- Sur la base de ces résultats, le projet DAPHNE III vise à perfectionner les recommandations, en évaluer la faisabilité et en expérimenter la mise en œuvre. Pour atteindre ces objectifs, deux méthodes différentes sont prévues, et six groupes de travail sont organisés en Ille et Vilaine et dans le Finistère ; les autres équipes européennes travaillent de la même manière.

- Ces deux méthodes de formation s'adressent à des professionnels de différents services et établissements qui relèvent du champ de la protection de l'enfance ou en sont des partenaires : par exemple les services de placement, les foyers éducatifs, la protection judiciaire de la jeunesse, mais aussi les services sociaux des écoles, la prévention spécialisée, l'animation socioculturelle, la mission locale... Les groupes seront constitués de représentants des différentes professions et des différentes institutions concernées.

1.La recherche – formation : reformuler les recommandations

Elle s'adresse à des professionnels intéressés par les recommandations européennes, et souhaitant contribué à leur formulation opérationnelle ; ces groupes de formation théoriques et pratiques ont deux objectifs :

· Réfléchir à la faisabilité des recommandations, dans les relations éducatives et dans les organisations.

· Préciser et concrétiser les critères de qualité

Modalités

·Un cycle de conférences initiales de deux fois 3h

·6 demi-journées (3h) entre octobre 2009 et Juin 2010 + demi-journée début octobre 2010

·7/10 professionnels maximum provenant de différents services et établissements

Méthodes

La planification et l'évaluation de situations sociales

L'analyse des obstacles dans la mise en œuvre des recommandations de bonnes pratiques

La poursuite et le développement d'une réflexion autour des recommandations de bonnes pratiques

2. La Recherche – action : expérimenter les recommandations

- Il s'agit d'une formation théorique et pratique qui s'intéresse aux connaissances, aux attitudes et aux compétences des professionnels, et qui doit accompagner l'expérimentation, dans les pratiques professionnelles, des recommandations européennes. Le processus de formation, et de faisabilité des recommandations européennes, sera évalué de façon systématique, dans chacun des cinq Pays, (au démarrage, et après coup).

- A l'occasion de ce cursus, un manuel de formation sera élaboré collectivement par les praticiens et les chercheurs des cinq pays.

- **Modalités**
- ·Un cycle de conférences initiales de 2 fois 3h
- ·6 demi-journées (3h) entre octobre 2009 et Juin 2010 + demi-journée début octobre 2010
- ·12/15 professionnels maximum provenant de différents services et établissements

Un processus de recherche-développement

Résultats de la recherche Daphné II, autres études et références théoriques

Base empirique des Recommandations de bonnes pratiques

Expérimentation

Recherche/formation

Recherche/action

Évaluation

Développement des recommandations de bonnes pratiques

L'organisation des groupes de travail

Groupe 1 (Fermé) Recherche/action Equipe de l'A.P.A.S.E Redon	Groupe 2 (Ouvert) Recherche/formation Equipe du S.E.S.A.M.E Bruz (… et Plus)	Groupe 3 (Ouvert) Recherche/action inter-institutionnelle	Groupe 4 (Ouvert) Recherche/formation Inter-institutionnelle
Dates 2009/2010	Dates 2009/2010	Dates 2009/2010	Dates 2009/2010
Mardi 17 novembre 14h à 17h	Mardi 1 décembre 14h à 17h	Jeudi 03 décembre 9h à 12 h	Jeudi 03 décembre 14h à 17h
Mardi 19 janvier 14h à 17h	Lundi 11 janvier 14h à 17h	Jeudi 14 janvier 9h à 12h	Jeudi 14 janvier 14h à 17h
Mardi 9 février 14h à 17h	Mardi 02 février 14h à 17h	Jeudi 04 février 9h à 12h	Jeudi 04 février 14h à 17h
Mardi 9 mars 14h à 17h	Mardi 02 mars 14h à 17h	Jeudi 18 mars 9h à 12h	Jeudi 18 mars 14h à 17 h
Mardi 4 mai 14h à 17h	Mardi 06 avril 14h à 17h	Jeudi 28 avril 9h à 12h	Jeudi 28 avril 14h à 17h
Mardi 1 juin 14h à 17h	Mardi 18 mai 14h à 17h	Jeudi 20 mai 9h à 12h	Jeudi 20 mai 14h à 17h
Mardi 21 septembre 14h à 17h	Mardi 28 septembre 14h à 17h	Jeudi 30 septembre 9h à 12h	Jeudi 30 septembre 14h à 17h
Inscription close	Inscriptions	Inscriptions	Inscriptions

Programme de recherche-développement DAPHNE III

Une offre de formation et de recherche-action sur l'accompagnement éducatif des adolescents ayant des conduites violentes
Une recherche européenne, DAPHNE II

Les débats dans les ateliers porteront sur :

1. La connaissance des jeunes et des parents
2. Les attitudes professionnelles
3. La coopération entre les différents systèmes d'intervention
4. La coopération entre la recherche et l'intervention sociale

Quatre thèmes de réflexion pour la prise en charge des adolescents

- Connaissance des jeunes et des familles
- Attitudes professionnelles
- Coopération entre les systèmes d’intervention
- Coopération entre recherche et intervention sociale

¼ Connaissance des jeunes et des familles

1. Dépistage précoce : les acteurs petite enfance et enfance sont ils formés à cela ?
2. Comment favoriser l'accord des familles ?
3. Eviter l' 'effet contrôle = des actions collectives de convivialité, d'interconnaissance
4. Apprentissages linguistiques pour les non francophones

5. Identifier les différents référents dans la famille élargie, dans le quartier (en s'attachant plus particulièrement aux absents dans cette structure familiale ...)
6. Organiser de nouvelles expériences de vie
7. Renforcer l'estime de soi et le sentiment d'efficacité du jeune

- *Ce qui fonctionne bien*
- *Ce qui pose question*
- *Les atouts pour améliorer les pratiques*
- *Les obstacles*

2/4 Attitudes professionnelles

1. Structurer et non « réparer » = développer les compétences sociales, les compétences de résilience chez les enfants
2. Développement des compétences parentales : qui ? Comment ? Atouts et difficultés ?
3. Programmes de formation spécifique sur la prévention des violences : détection, prise en charge, travail en réseau
4. Approche globale de la personne : a-t-on la responsabilité de la personne tout entière ? À l'école ? Dans le soin ? Dans le travail social ? Dans la justice ?
5. Problème du délai entre les actes posés et les sanctions judiciaires
6. Le système de santé doit prendre des responsabilités concernant les enfants violents, à un âge plus précoce
7. Un plan d'aide individualisé, dynamique
8. Procédure d'aide transparente
9. L'adolescent et les parents sont informés de toutes les étapes du processus d'intervention.
10. Ils sont impliqués dans toutes les décisions, ils peuvent obtenir des copies de tous documents ou dossiers
11. Se former pour développer la participation des usagers
12. Équilibre entre regard positif et conflit avec le jeune

- *Ce qui fonctionne bien / Ce qui pose question*
- *Les atouts pour améliorer les pratiques / Les obstacles*

3/4 Le processus d'aide

1. Se centrer sur les besoins, les intérêts et les ressources de l'adolescent et de son environnement
2. Ne pas se limiter au comportement violent, mais à toute la trajectoire
3. Le processus de soutien est une collaboration constructive, un processus d'apprentissage réciproque (on ne sait pas pour l'usager)
4. Le point de vue de l'ado doit être systématiquement associé à la définition du plan d'aide, à sa réalisation, à son évaluation
5. Nécessité d'une grande flexibilité et d'une ouverture aux changements
6. Adéquation entre la mesure et la personne concernée
7. S'adapter à la situation personnelle, à l'âge, l'histoire, l'environnement social de l'ado
8. Pas de solutions standard
9. Évaluer si la mesure est positive pour l'adolescent ou bien positive pour les institutions (se débarrasser d'un pb)
10. Considérer que les interventions peuvent générer une nouvelle escalade

4/4 **Coopération entre les systèmes d'intervention**

1. Un travail social de proximité
2. Une articulation entre travail social et animation socio culturelle : centres sociaux, espaces jeunes, vie du quartier…
3. Des répartitions claires entre les systèmes
4. Une continuité dans le processus d'aide = définir « l'après » de chaque étape
5. Une coopération régulière, en dehors des problèmes et des cas concrets
6. Une identification claire des systèmes pour les usagers
7. Clarifier une « procédure d'intervention » propre à chaque système, et entre les systèmes
8. Qualifier, former, analyser les pratiques des professionnels
9. Atouts et difficultés des coopérations entre les institutions « statutaires » et non « statutaires »
10. Coopérations avec la justice ;
11. Coopérations avec le système de santé
12. Plan d'aide dynamique suivi collectivement

- *Ce qui fonctionne bien*
- *Ce qui pose question*
- *Les atouts pour améliorer les pratiques*
- *Les obstacles*

La coopération entre la recherche et l'intervention sociale

- Il s'agit d'un axe de recherche/développement qui est à construire à partir des différentes évaluations qui seront réalisées au cours du programme

- Une évaluation systématique sera réalisée dans chacun des 5 pays
- L'évaluation portera sur le processus « d'implémentation », sur la mise en œuvre de certaines recommandations, sur le ressenti des professionnels, sur l'observation des chercheurs

- La mobilisation d'instances institutionnelles est une hypothèse envisagée, mais n'est pas l'objet central de cette recherche

- Des conclusions concernant la formation initiale et continue des différents corps professionnels seront formalisées

- Ce travail d'apprentissage réciproque entre praticiens et chercheurs donnera lieu à la construction d'un manuel sur la prise en charge de ces adolescents.